



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 12 octobre 2022

PV N.6

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MMES DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas - WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission tient à rappeler que la notion de jeu doit passer avant la notion de résultat, et ce, dans toutes les catégories.

Nous regrettons de constater que de nombreux licencié(e)s ne participent que très peu aux matchs, en terme de temps de jeu.

Nous souhaitons vous rappeler que dans l'intérêt supérieur des enfants, le temps de jeu doit être identique pour chaque joueur quelle que soit la catégorie que vous encadrez.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

Suite aux mails reçus et après accord des 2 clubs, la commission enregistre les modifications suivantes :



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

MATCH N. 52262.1 ENT AFP/AURENCE R- AS AMBAZAC 1 1 U13 D3 POULE C DU 15/10/2022

Match inversé à 13H30 au stade de la Mazaurie à AMBAZAC

MATCH N. 52124.1 CS FEYTIAT2 – AS FOLLES U13 D2 POULE B DU 15/10

Match à 14H00 même lieu

MATCH N. 52263.1 JS LAFARGE 2 – LIMOGES BEAUBREUIL 1 U13 D3 POULE C DU 15/10

Match à 13H30 sur le terrain synthétique de Beaublanc

MATCH N. 52303.1 AURENCE-ROUSSILLON 2/ AS BOSMIE 1 U13 D2 POULE A DU 26/11

Match à 13H00 au stade de l'Aurence

MATCH N. 52291.1 JS LAFARGE 1 – US SOLIGNAC/LE VIGEN U13 D2 POULE A DU 15/10

Match à 15H30 sur le terrain synthétique de Beaublanc

MATCH N. 52193.1 JA ISLE 3/ AS BOSMIE 2 U13 D3 POULE A DU 15/10

Match à 10H30 à ISLE (stade du Gondeau)

La Commission Foot Animation rappelle aux clubs qu'il est possible d'inscrire des équipes supplémentaires en U13 de niveau 4 pour la seconde phase qui débutera au retour des vacances de Toussaint le samedi 12 novembre 2022.

DATE LIMITE d'inscription : le 28 OCTOBRE 2022 (minuit) via le District

LA LFNA a informé de l'accession de 4 équipes U13 de notre département en décembre pour participation au critérium Régional en seconde phase : Mise en place du tableau Montée et Descente dans la catégorie.

CATEGORIE U11

La commission valide l'entrée de L'ENT. BEAUNE/BONNAC/AMBAZAC en D3 C.

L'US NANTIAT intègre les plateaux U11 D2 Poule A suivant :

- 15/10 Plateau 4 à VERNEUIL

L'ENT. AFP/AR intègre le plateau U11 D3 Poule C suivant :

- 15/10 : Plateau 4 à ASPPT Limoges 1



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

RAPPEL : Il manque le retour du compte rendu de plateau de la journée 1 :

D2 A Plateau 3 : USA Compreignac

D2 A plateau 4 : ANF 87

CATEGORIES U9 et U7

Pour rappel, **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

Le retour des comptes rendus de plateau et des feuilles de licence nous permet de mettre en place les prochains secteurs de la manière la plus équilibrée possible, dans l'intérêt de tous les clubs.

En cas de plateau – non joué-, il est impératif que le club organisateur prévienne le District si possible par retour de mail.

U9 : Le plateau du secteur 7 du 15/10 aura lieu au Val de l'Aurence.

U7 : aucun retour de plateaux pour le secteur 11 depuis la reprise

U9 : aucun retour de plateaux pour les secteurs 13 et 2 depuis la reprise (nous avons pris en compte l'annulation du plateau du 8/10)

Les responsables des clubs de ces secteurs seront contactés prochainement par un membre de la Commission.

Pour la Commission Foot Animation,

Christine DELEBECQUE

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI